

BULLETIN D'ENGAGEMENT ETF À LA CERTIFICATION PEFC



Promouvoir
la gestion durable
de la forêt

Cadre réservé à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur

N° participant : 10-21-19/ETF-.....

Date réception dossier :

IDENTITE DE L'ENTREPRISE

Je, soussigné(e) : M. Mme

Nom :

Prénom :

Fonction :

Agissant en tant que représentant légal de l'entreprise :

Raison Sociale :

Mobile :

.....

Courriel :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :



J'engage MON ENTREPRISE POUR 5 ANS à :

ENGAGEMENTS

- **Participer à la certification de la gestion forestière durable PEFC pour l'ensemble de mon activité.** Ma participation sera reconduite tacitement tous les cinq ans sous réserve de l'acquiescement de ma contribution, et sauf dénonciation de ma part par courrier au moins 3 mois avant la date d'expiration.
- **Respecter** les règles de gestion forestière durable en vigueur (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) et les règles de la certification forestière régionale et de groupe définies dans le PEFC/FR ST 1002 : 2016 ;
- **Faciliter la mission du personnel de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'organisme certificateur** amenés à effectuer des contrôles de conformité et les **autoriser à cet effet à titre confidentiel à consulter tout document utile** relatif à mon activité en lien avec ma participation au système PEFC ;
- **Mettre en place les actions correctives** qui me seront demandées par PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion de ma participation à la certification forestière ;
- Accepter que ma participation soit publique ;
- **Régler ma contribution financière à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur ;**
- **Accepter** le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence **les règles de gestion forestière durable** (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016) sur lesquelles je me suis engagé(e) **pourront être modifiées** ; une fois informé(e) de ces changements, je pourrai poursuivre mon engagement (par accord tacite) au sein de PEFC, ou mettre fin à ma participation par courrier adressé à PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- **Mettre à jour auprès de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur les informations relatives à ma participation** en cas de modification de ma situation ou à sa demande ;
- **Conserver, sur une durée minimum de 5 ans les documents me permettant de justifier du respect de mes engagements**, notamment, les justificatifs de formation, les contrats de prestations travaux forestiers, les échanges de courriers, etc. ;
- **En cas de retrait volontaire ou d'exclusion, j'ai bien noté que je ne pourrai pas de nouveau participer à PEFC pendant une période fixée par PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur.**

➤ USAGE DU LOGO PEFC

- Je souhaite utiliser le logo PEFC et pour cela, j'engage mon entreprise à :
respecter les règles d'utilisation de la marque PEFC (PEFC/FR ST 2001 : 2008 disponible sur www.pefc-france.org ou auprès de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur).
- Je ne souhaite pas utiliser le logo PEFC.

➤ JUSTIFICATIFS OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Un justificatif d'immatriculation (Kbis ou Avis de situation au répertoire Sirene) de moins de 3 mois
- Une attestation MSA :
 - Soit une attestation de levée de présomption de salariat, en cas d'entreprise individuelle ou de société avec un gérant non-salarié.
 - Soit une attestation d'exécution de travaux forestiers, en cas de société avec uniquement des salariés.

➤ CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Contribution forfaitaire annuelle

300 €

Net de taxe, PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur n'est pas assujéti à la TVA

- Je joins un chèque à l'ordre de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur
- J'effectue un virement (un RIB me sera transmis par PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur)

Dans tous les cas, une facture vous sera transmise.

PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur vous enverra chaque année votre appel à contribution.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À côté de l'adhésion directe à l'EAC, il vous est également possible d'adhérer à la charte nationale de qualité « ETF – Gestion durable des forêts » portée par Qualiterritoires et reconnue par PEFC France. Cette démarche permet à l'entreprise de travaux forestiers d'être référencée et reconnue dans sa capacité et son engagement à réaliser des travaux pour des clients certifiés PEFC.

Le dossier d'engagement « ETF - Gestion Durable de la Forêt » est disponible sur www.qualiterritoires.org, rubrique « ETF - Gestion Durable de la Forêt ». Pour toute information, contactez Qualiterritoires.

Je reconnais par la présente, respecter les engagements PEFC et qu'en cas de fausse déclaration volontaire, je m'expose à ce que PEFC engage des poursuites auprès des tribunaux compétents.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'entreprise :

Document à retourner, complété et signé, à :

PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pié de Gâche

84240 LA BASTIDE-DES-JOURDANS

Tél : 07 85 78 26 25

E-mail : contact@pefc-paca.org

*cochez la ou les cases correspondantes